

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

# COMPTE RENDU

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le vendredi 12 avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine FERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

Désignée à l'unanimité, Madame Amélie MOLTER, en qualité de secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuvé à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 14 Mars 2019.

*Monsieur le Maire félicite la nouvelle association créée à Bourbonne les Bains qui dépend de l'Amicale Laïque qui met en place des décorations dans la Commune.*

**DELIBERATION N° 2019/ 37 : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019/17 DU 14 MARS 2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2018**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 refus de voter (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 38 : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019/18 DU 14 MARS 2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE DE L'EAU – EXERCICE 2018**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 refus de voter (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 39 : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019/19 DU 14 MARS 2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET GESTION DES ACTIVITES THERMALES ET BIEN-ETRE – EXERCICE 2018**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 refus de voter (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 40 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2019**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 41 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2019**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE), pour les sections de fonctionnement et d'investissement, cette délibération.

Il est précisé que pour le vote du chapitre 65, Madame Emilie BEAU et Monsieur Damien CORNU ne prennent pas part au vote.

**DELIBERATION N° 2019/ 42 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DE L'EAU 2019**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE), pour les sections d'exploitation et d'investissement, cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 43 : APPROBATION DU BUDGET GESTION DES ACTIVITES THERMALES ET BIEN-ETRE 2019**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR les sections de fonctionnement et d'investissement, 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE) pour la section de fonctionnement et 1 CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) pour la section d'investissement, cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 44 : DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME DE BOURBONNE LES BAINS**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 45 : ABROGATION DE LA DELIBERATION N°2013/131 DU 17 DECEMBRE 2013 – FERMETURE DE LA CANTINE MUNICIPALE**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 46 : EFFACEMENT DE DETTE SUITE A UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE CONCERNANT LA SOCIETE SARL B.V.S**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 47 : CONTRAT BERGER LEVRAULT – MISE EN SERVICE D'UN CONNECTEUR ENTRE BERGER LEVRAULT ET CHORUS PRO**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 48 : MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX CONCERNANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 49 : ETAT DES PRESENTATIONS ET ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 50 : APPROBATION DU DEVIS CONCERNANT L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ACCOMPAGNEMENT MARKETING, PROGRAMMATIQUE ET FINANCIER A DESTINATION DE LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS POUR LE PROJET « BOURBONNE 2020 » DU CABINET DETENTE CONSULTING**

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

**DELIBERATION N° 2019/ 51 : DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DU TOURISME**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

## DELIBERATION N° 2019/ 52 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

## DELIBERATION N° 2019/ 53 : INSTAURATION DU TAUX MAXIMUM DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTIONS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE A COMPTER DU 1ER MAI 2019 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 21 NOVEMBRE 2003

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

## DELIBERATION N° 2019/ 54 : INFORMATION PREALABLE A LA CESSION A LA SAS JOAGROUPE HOLDING DE L'INTEGRALITE DES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE SAS FINANCIERE M.P. LANDOWSKI AU SEIN DE LA SAS GROUPE EMERAUDE (ACTIONNAIRE DE LA SOCIETE DU CASINO DE BOURBONNE LES BAINS (SO.CA.BO), TITULAIRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR L'EXPLOITATION DU CASINO DE BOURBONNE LES BAINS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

## DELIBERATION N° 2019/ 55 : APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS ET L'ASSOCIATION DEFIS 52

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

## DELIBERATION N° 2019/ 56 : APPROBATION D'UN CONTRAT ENTRE LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS ET LA SOCIETE ACCES BUREAUTIQUE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

## DELIBERATION N° 2019/ 57 : CONTRACTUALISATION DES SUBVENTIONS AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL SUR 3 ANNEES – ANNEES 2019-2020 ET 2021

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Bernadette CARBILLET informe l'assemblée qu'un avis a été demandé au Conseil d'Ecole sur l'intention de la municipalité de restaurer l'entrée de l'école maternelle par la rue de la Vierge . Elle indique que celui-ci a émis un avis favorable pour une mise en place à la rentrée de Septembre 2019.

Madame Dominique RICHARD BRICE indique : « Apparemment, les parents n'ont pas été consultés ».

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'il est le seul à décider de part sa fonction d'officier de police judiciaire et indique qu'il a, malgré tout, consulté le Conseil d'Ecole qui a émis un avis favorable.

Madame Dominique RICHARD BRICE ajoute que l'entrée de l'école avait été changé en 2015 car il y a eu des attentats et des directives ont été données par Vigipirate.

Madame Bernadette CARBILLET répond : « Les parents ne sont pas encore au courant, le Conseil d'Ecole est consulté en premier lieu mais l'information leur sera faite ». Elle ajoute : « les autres écoles, les parents rentrent dans l'école pour chercher leurs enfants après ouverture alors que là, le carrefour est dangereux ».

Monsieur Damien CORNU : « Vous trouviez ça normal de faire passer les parents par les toilettes pour aller chercher les enfants, je trouve ça inadmissible ».

Madame Dominique RICHARD BRICE répond : « Des instructions ont été données par Vigipirate et une modification avait été faite pour changer l'entrée par la salle de motricité ».

- Madame Dominique RICHARD BRICE demande : « Derrière le refuge des cheminots, tous les arbres ont été coupés ? ».

*Monsieur le Maire répond que deux arbres ont été coupés.*

*- Monsieur le Maire indique : « Dans l'ancien Conseil Municipal, Madame Dominique RICHARD BRICE demandait à ce que la phrase « les anciens élus » soit enlevée. J'ai, ici le carnet de bord du véhicule, il est à votre disposition et il prouve bien que des élus l'utilisait ».*

*Madame Dominique RICHARD BRICE répond : « Ce que je n'ai pas apprécié, c'est la formulation de la phrase car les anciens élus s'en servait mais après le personnel, je n'ai jamais nié l'avoir utilisé ».*

*- Monsieur le Maire informe également qu'il y aura une vente de matériel concernant l'ancienne cuisine municipale. Il précise qu'avec sa délégation, il n'a pas besoin de demander l'avis du Conseil Municipal.*

*Il ajoute qu'il a repris l'inventaire de l'ancienne cuisine municipale.*

*Madame Marie-France MERCIER, adjointe au Maire, indique que Monsieur DAUCY, responsable de l'antenne du secours populaire de Chaumont l'a contactée pour savoir où en était le dossier. Elle souhaite que si des personnes sont intéressées pour l'acquisition de ce type de matériel, qu'elles veuillent bien se présenter à la Mairie avec une proposition.*

*Monsieur le Maire indique : « Une chambre froide de la cantine déclarée hors d'usage alors qu'elle a été vendue ».*

*Madame Dominique RICHARD BRICE répond que c'est elle-même qui l'a achetée.*

*Monsieur le Maire répond : « Ce n'est pas que vous l'avez acheté qui me dérange mais quand il a fallu le retirer de l'inventaire, vous avez fait un faux. Vous avez fait un certificat administratif (Monsieur le Maire lit le document) ».*

*Il ajoute : « Il y avait une DGS qui a bien vu que c'était une gestion de fait, mais quand il a fallu le sortir de l'inventaire, qu'est-ce qu'on dit ? que Madame BRICE l'a achetée mais vous ne pouviez pas ».*

*Madame Dominique RICHARD BRICE demande la date.*

*Monsieur le Maire répond : « le 20 avril 2017 et la date du chèque est le 1<sup>er</sup> décembre 2016 » et ajoute : « Je ne veux pas faire d'histoires mais il ne faut pas donner de leçons aux autres quand on est capable de faire un faux ».*

**Séance ouverte à 20h33**

**Séance levée à 22h45**

**Extrait affiché le 17 Avril 2019**

Fait à Bourbonne les Bains,

Le Lundi 22 Avril 2019

Le Maire,



*Brice*  
André NOIROT